



Surendettement et portage immobilier

Par **chrisou64**, le **09/04/2014** à **15:19**

Bonjour,

Surendettés et propriétaires de notre maison, nous avons contacté une sté de portage immobilier mais souhaitons savoir si il s'agit d'une opération sérieuse. Une seule sté de ce genre en France, dont je tairais le nom.

De plus, dans le cadre du rachat de notre maison, il convient que ce soit l'acheteur qui détermine son notaire.

Y a t il des risques qu'un notaire ne soit pas honnête ?

Merci de votre précieuses réponses.

Par **moisse**, le **10/04/2014** à **08:07**

Bonjour,

C'est une solution fort couteuse pour le vendeur, mais il reste dans ses murs avec une chance de pouvoir racheter son propre bien.

Mais ces entreprises de portage ne valident que les dossiers sérieux, on ne prête qu'aux riches comme on dit.

A bien examiner s'il ne vaut pas mieux vendre quitte à acheter ailleurs, moins grand, ou attendre des jours meilleurs.

Un notaire peut bien sûr être:

- * attentif surtout aux souhaits de son client habituel
- * être malhonnête (de tous temps certains ont fini en prison ou ont fuit)
- * mais en général ils sont sérieux.

S'agissant d'une mutation immobilière, vous pouvez vous faire assister de votre propre notaire.